

au sérieux, et qui ne rie aussitôt qu'on prononce ce nom.

Veut-on un exemple :

Deux citoyens des plus respectables, catholiques fervents, appartenant au diocèse de Montréal, vinrent une fois se plaindre à l'Évêché d'infamies commises par leur curé. Ils furent si bien reçus que l'un d'eux resta quatorze ans sans mettre le pied à l'église, et l'autre est mort protestant.

Voilà où l'on en arrive avec cette méthode de coups de trique, de gouvernants et de gouvernés, de séparation des clercs et des laïques.

Cette séparation, nous refusons de l'accepter.

L'Église n'est la propriété ni d'une caste ni d'une autorité ; elle appartient à tous les fidèles qu'instruisent les plus sages sans avoir le droit d'en exclure ceux qui tenteraient respectueusement de faire entendre leur voix pour le plus grand bien de la religion.

Nous avons justement sous les yeux un numéro du *Monde* de Paris, où sont cités divers mandements publiés en France à l'occasion de la dernière Encyclopédie de Sa Sainteté Léon XIII.

Qu'on lise un peu, et l'on verra la différence de doctrine et de ton.

Il est vrai que ceux-ci ne se croient pas plus catholiques que leur chef.

Voici d'abord les paroles de Mgr Gouzot, archevêque d'Auch :

On a dit que ce nouveau monde était dans l'alliance de la Papauté avec la démocratie.

« Ah ! les horizons de l'Église sont bien autrement étendus !

Sans doute elle est unie à la démocratie, depuis dix-huit siècles, avec Notre Seigneur s'écriant : « Je suis attendi par ces multitudes affamées » ; mais elle n'a jamais été et ne sera jamais l'amie exclusive ni des monarchies, ni des républiques : catholique, elle est partout, toujours et en même temps avec les grands et les petits, les ouvriers et les patrons, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants ; elle tend la main aux victimes pour les fortifier, aux persécuteurs pour les éclairer, à l'exemple du Sauveur appelant Judas son ami, et de St. Jacques embrassant son bourreau après l'avoir converti.

Et Monsieur l'Archevêque d'Aix :

Ainsi, la défense des intérêts religieux et sociaux, tel est le drapeau arboré par le Saint-Père.

En l'acclamant, les représentants si honorables et si honorés des anciens partis, loin de se séparer de leurs traditions, s'y unissent : imitant les contemporains de Pépin, de Hugues-Capet et de Napoléon, ils utilisent pour la paix de la France les institutions présentes, ils s'immortalisent en saluant la suprême loi dans le salut de la patrie, et immolant au bien public des opinions et des sentiments chers et glorieux.

Puis encore ces lignes de Mgr Gouzot donnant des conseils à ses prêtres sur la façon dont ils doivent prêcher :

Que de félicitations, nos bien-aimés co-opérateurs, méritent votre prudence et votre charité pastorales dans l'exercice de ces ministères, en particulier dans votre manière de prêcher !

Vous dites la vérité entièrement, complètement, avec l'inflexibilité absolue du dogme et de la morale ; mais vous la présentez toujours sous la forme à la fois la plus charitable et la plus convaincante.

Dans la culture de la vigne du Seigneur, vous imitez le prudent vigneron qui, privé des dix hectolitres de vin qu'il devait avoir, fait tous ses efforts pour ne pas compromettre les deux ou trois que lui laisse la Providence.

Vous refusez l'erreur, vous prouvez la vérité et vous n'avez blessé personne : n'avez-vous pas fait tout le possible pour convaincre ?

Cette méthode apostolique, vous l'appliquez à toutes les questions : partout et toujours vous êtes impitoyable contre l'erreur et l'abus, mais vous évitez les personnalités, dont les moindres sont parfois désastreuses ; en un mot, vous ne descendez jamais des régions sereines de la doctrine et de l'amour !

En parlant ainsi, vous dites les grandes choses que recommande saint Augustin ; vous justifiez l'enthousiasme de sainte Thérèse, qui aurait donné mille vies pour être prédicateur ; vous entrez dans les vues du Saint-Père, qui nous sollicite de ramener les intransigeants de tous les partis ; vous êtes souverains des âmes ; vous exercez sur vos paroissiens la véritable royauté, en les rendant catholiques avant tout.

Dès lors, n'en doutez pas, ils voteront bien ; et sans vous être jamais occupés d'élections, vous vous êtes livrés à la plus sûre des propagandes électorales, la seule infaillible, la seule que personne ne puisse blâmer, la seule que tous entourent de félicitations.

Vous avez sauvé, en unissant ; vous avez uni, en christianisant ; vous avez christianisé, en aimant, en montrant que nul n'a autant de vérité puisque nul n'a autant d'amour.

CATHOLIQUE.

PRETRE ET POLITICIEN

Grattez le prêtre politicien et vous trouverez presque toujours un chenapan quelconque abritant sous les orages de la lutte une foule de méfaits et de capitulations morales ou plutôt immorales.

Les exemples sont nombreux, il y en a même d'éclatants, mais jamais aucun n'avait fait encore autant de bruit que celui du curé Jacot, dont nous citons le cas dans le dernier numéro du CANADA-REVUE.

Nous ne serions pas revenus sur cette triste histoire si elle n'offrait avec certains événements qui viennent de se produire à Montréal, ou mieux, de se faire jour, car ils ont existé de tout temps (suivant ce que nous disent les évêques mêmes), une analogie aussi frappante qu'instructive.

Rappelons en deux mots la situation :

L'abbé Jacot du clergé catholique français d'Alsace a été décoré par l'empereur d'Allemagne en raison de services exceptionnels rendus à la germination des Provinces conquises.

C'est ainsi que s'exprime le document officiel.

Mais il est bon de constater d'abord que le curé Jacot n'appartenait pas au clergé national alsacien, pas plus que Guyhot ne faisait partie du clergé national canadien.

L'abbé Jacot était né à Metz et desservait une cure des